



Le Ronssoyen



Budgets Communaux

Lors de la réunion du 30 Avril 2014, le Conseil Municipal a voté le Compte Administratif 2013, qui a dégagé, pour la Commune, un excédent de fonctionnement de 60 457,68 €.

Il faut retenir qu'en 2013 les dépenses d'investissement se sont élevées à 236 567,41 €. Ce qui a été réalisé : une grande partie des travaux d'aménagement et de mise en accessibilité de la Mairie, l'aménagement de l'épicerie (*fenêtre et volet, matériel*), le Columbarium, l'achat d'une Licence IV pour le Café, des travaux au Café, l'achat du Parc Baré, l'achat d'une remorque, l'achat de stores ignifuges pour l'école, des travaux à l'école, la pose de portes pour la mise aux normes de la Salle des Fêtes.

A ensuite été voté le Budget Primitif 2014.

La Commune investira la somme de 466 789,81 €.

Les projets d'investissement de cette année 2014 sont :

- La fin des travaux d'aménagement et la mise en accessibilité du Secrétariat de Mairie (85 000 €) ;
- Le toit de la Mairie (50 000 €) ;
- Le toit des dépendances du Café (2 000,00 €) ;
- Le mur du Café (3 000,00 €) ;
- Les travaux au 28 Rue Charles de Gaulle (141 411,13 €) ;
- La réfection du chemin de Bony (30 000,00 €) ;
- La signalétique (3 000 €) ;
- Le remplacement de la tondeuse du tracteur Kubota (4 000 €) ;
- L'achat d'un terrain (48 000 €).

7 067,22 € sont consacrés aux subventions.

Les Associations Ronssoyennes se verront verser : L'Association Aux Enfants de nos Villages : 300 € ; l'Association des Parents de Elèves de l'Ecole : 335 € ; La Coopérative de l'école : 454 € ; Le Club des Aînés : 432 € ; Le Club de fléchettes : 404 € ; L'Entente Sportive (Foot) : 1650 € ; Le Kano Club : 772 € ; Le Club des *Pony Games* : 336 € ; La Société de Chasse : 697 €.



Incivilités

Un grand merci à ceux qui envoient régulièrement des photos relatant les incivilités des personnes déposant des ordures dans les chemins de la Commune. Que faire ? Simplement envoyer les agents communaux nettoyer la « merde » des autres et rappeler que le dépôt sauvage d'ordures est un délit, et que des plaintes seront déposées. A bon entendeur... !

Le Maire

« T'as vu, y a des gredins qui ont déraciné des arbustes au stade. »

« Des efforts pour embellir et v'là le respect ! De quoi décourager ! »



Commémoration du 8 Mai

Rendez-vous à 10h15 à la Mairie
Célébration à l'église Saint-Nicolas à 10h30
Dépôt de gerbe au Monument
Vin d'honneur



"la mémoire se transmet, l'espoir se donne"

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, deux infirmières de l'Hôtel National des Invalides cherchent un moyen de venir en aide aux mutilés de 1914-1918. Dès 1925, elles ouvrent un atelier destiné aux pensionnaires des Invalides. C'est ainsi que les blessés de guerre commencent à confectionner des fleurs en tissu qui sont ensuite vendues. Souvenir des jeunes soldats en uniforme bleu horizon baptisés par leurs aînés « poilus » ou seule fleur qui continuait à pousser dans les champs de bataille, le bleuet est alors choisi pour incarner le symbole du souvenir. La première vente de bleuets remonte au 11 novembre 1934. Aujourd'hui, il vous est proposé pour améliorer le quotidien des anciens combattants, de victimes de guerre ou d'attentats, en difficulté. **Mercl pour le don que vous ferez !**

Dimanche 25 Mai 2014 : élections européennes

Ouverture du bureau de vote de 8h00 à 18h00



Inscriptions à l'école

Concernant les inscriptions des enfants nés en 2011 et 2012, je vous informe que je recevrai tous les parents **le vendredi 16 mai à 17h30**.

Je présenterai les locaux, les horaires, la date de la demi-journée d'accueil à l'école maternelle ainsi que les grandes lignes du règlement de l'école.

Les parents devront être passés par la mairie auparavant et être munis :

- de la photocopie du livret de famille,
- de la photocopie du carnet de vaccination mis à jour (DT polio obligatoire)
- de l'attestation d'inscription de la mairie.

J'ai besoin de connaître le nombre et le nom des parents qui s'engagent à être présents ce jour-là ou qui refusent d'inscrire leur enfant cette année. Aussi dites-le à la Secrétaire de Mairie, qui me transmettra.

Pour les parents des enfants nés en 2012 : il ne s'agit que d'une pré-inscription. L'inscription ne deviendra définitive que lorsque nous aurons établi la répartition des effectifs pour la rentrée prochaine. Selon l'organisation, je recontacterai les familles des enfants nés en 2012 pour les informer. Cette décision sera annoncée lors du 3ème conseil d'école.

Madame FLAMENGO

Méchoul dansant organisé par le Kano Club Samedi 10 mai 2014

à partir de 20h à la Salle des Fêtes.

Jambon grillé au feu de bois accompagné de crudités à volonté, fromage, salade, dessert

12 € pour les adultes et 8 € pour les enfants de moins de 12 ans - 10 € à emporter

Réservation obligatoire auprès d'Aurélien CAZÉ : 06 17 33 42 64 / 03 60 51 93 09



Bonjour !

La Commune du Ronssoy, l'Association « Aux enfants de nos villages », organisent un premier concours d'épouvantails fleuris avec remise de lots. Toute personne intéressée par ce concours doit se faire connaître auprès d'Odile VANDEKERCKHOVE 06.30.36.76.91 avant le 10 juin 2014. Les épouvantails doivent être sortis le 21 juin (jour de l'été), le jury du concours passera noter ceux-ci durant la semaine du 30 juin. La remise des prix se fera lors de la fête du 14 juillet 2014. A votre imagination ! **Odile VANDEKERCKHOVE.**

Samedi 17 Mai 2014

Concert à l'église à 20h avec l'Harmonie de Ham.

L'Association des Parents d'élèves vous y attend nombreux.

Buvette et restauration à la Salle des Fêtes.

